

**Département des Pyrénées-Orientales**  
**Arrondissement de Prades**  
**EXTRAIT**  
**du registre des délibérations du Conseil**  
**de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes**  
**Séance du Mardi 25 mai 2021**

CCPC/2021145-020

**Membres du conseil communautaire statutairement : 36**

**Membres ayant pris part à la délibération (25) : Jean Pierre ASTRUCH, Pierre BATAILLE, Pierre BLANQUE, Patrice CAMPS, Christine COLOMER, Joëlle CORDELETTE, Christine DELIAS, Jean-Louis DEMELIN (procuration à Le TAON-BARES), Marie Claire FRANCEZ-CHARLOT, Michel GARCIA, Stéphane GAUMOND, Jean-Louis LACUBE, Christian LANDRIEU (procuration à M. GARCIA), Jean-Dominique LAPORTE (procuration à M. POUDADE), Phong Lan LE TOAN – BARES, Alain LUNEAU, Daniel MARIN, Philippe PETITQUEUX (procuration à Serge VAILLS), Serge POLATO, Michel POUDADE, Stéphanie PRUDENTOS, Michel RIFF, Michel SANTANACH, Antoine TAHOSES, Serge VAILLS.**

**Date de convocation : 18 mai 2021**

**Secrétaire de séance : Joëlle CORDELETTE**

**Objet : Demande de subvention programmation culturelle.**

Le mardi 25 mai 2021 à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président explique que la Communauté de Communes souhaite organiser un spectacle sur un site intercommunal.

Le Président rappelle qu'un budget a été voté en ce sens.

Le Président explique qu'il s'agit pour la communauté de communes d'impulser une programmation culturelle, qui se voudrait plus ambitieuse dans les années à venir.

Le Président explique que le spectacle prévu est susceptible d'obtenir une subvention de la Région Occitanie.

Le Président propose donc de demander une subvention auprès de la Région Occitanie pour la programmation d'un spectacle cet été.

**OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :**

- **d'autoriser le Président à demander une subvention auprès de la Région Occitanie pour la programmation d'un spectacle**
- **d'autoriser le Président à signer tout document en ce sens**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 25 mai 2021

**Envoyé le 26-05-2021 à la Préfecture**  
**Accusé de réception le 26-05-2021**  
**NOTIFICATION FAST**

Pierre BATAILLE  
Président

